

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2010-2 »**

La Compagnie Générale d'Investissement -CGI-, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'Emprunt Obligataire «CIL 2010-2» de D. 30 000 000 ouvertes au public le 18 octobre 2010, ont été clôturées le **25 octobre 2010**.